

Ecole maternelle ROQUETTES

Le 2 février 2017

Réunion du Conseil d'école du 2ème trimestre

Personnes présentes : Mr GARCIA - Mme JOIGNEAUX (élus chargés des écoles) - Mme DELHER (Directrice ALAE) - Mr BURGY - Mmes LAUG -VAILLANT - LANDOLT - DENGREMONT - TEYSSEYRE (enseignants) - Mmes GRANIER BELTRI - ESTRISPEAU - FARGEAUDOU - AYED - LE DUIGOU - Mr MAURY (parents élus)

Personnes excusées : Mr MERCIER (Inspecteur de l'éducation nationale)- Mr PEREZ (Maire)

Conseil d'école

- Actions réalisées au 2^{ème} trimestre et projets :

Cette période a été très courte.

Le samedi 25 février aura lieu l'animation Lire en fête sur le thème des Caraïbes. L'ensemble de nos classes a travaillé sur le thème des pirates. Nous participerons donc à l'exposition à la médiathèque.

Après les vacances, nous commencerons à travailler sur notre projet de spectacle qui se déroulera à l'occasion de la fête du printemps le vendredi 31 mars.

Nous avons également commencé à remplir les nouveaux carnets de suivi d'apprentissage qui seront donnés aux familles après les vacances.

Très bonne collaboration avec la médiathèque.

Les classes de Petite section : Les classes ont travaillé sur les pirates, sur les émotions.

Les classes de Moyenne section : Nos deux classes ont travaillé conjointement sur le projet. Un pirate, Barbe Rousse nous a déposé régulièrement des messages dans la classe. Nous terminons la période par une chasse au trésor qui a eu lieu lundi 30 janvier pour la classe de Valérie TEYSSEYRE et qui aura lieu vendredi 3 février

pour la classe de Véronique Landolt.

Nous en avons profité pour inviter nos correspondants muretais pour ces journées. A l'occasion de ces rencontres, nous échangeons nos lectures d'albums au travers de boîtes à raconter. Les élèves de notre école racontent une histoire à l'aide de marottes aux élèves de l'autre école et inversement.

Après les vacances, nos deux classes travailleront une mise en scène théâtrale pour la fête du printemps.

Les classes de Grande section : travail sur les pirates en production d'écrit, production de livres.

- Fermeture de classe

Pour la prochaine rentrée scolaire, les effectifs prévisionnels sont les suivants :

Petite section : 43

Moyenne section : 40

Grande section : 49 pour un total de 132.

Le seuil de fermeture de classe est à 139. Des demandes pour scolariser des élèves de Toute Petite section (moins de 3 ans) nous ont été faites. Même si nous scolarisons ces enfants-là, ils ne compteraient pas dans les effectifs et ne nous éviteraient pas une fermeture de classe.

Monsieur Pérez et Monsieur Garcia ont rencontré Monsieur Mercier, Inspecteur de l'éducation nationale : ils ont fait un état des lieux des effectifs et des résidences qui vont être livrés en février et ils ont été entendus.

- Budget 2017

Nous avons transmis aux élus une demande de budgets pour l'année 2017.

- le budget fournitures : Nous disposons l'an dernier de 5 265€ (soit 32.50€ par élève). Nous avons demandé cette année 5 040€ (soit 35€par élève).

- un budget livres de 300€ nous est accordé depuis quelques années.

Nous avons redemandé le même.

- un budget spectacles de 1 250€ a été également redemandé.
- le budget transport accordé en 2015-2016 était de 1 944€. Nous avons demandé cette année 1 728€ (12€ par enfant).

- budget investissement :

336.96€ ont été demandés pour renouveler le matériel de sport (trottinettes, ...)

1695€ ont été demandés pour renouveler le mobilier intérieur et extérieur.

- Budget informatique : Nous avons demandé la somme de 1 200€ pour continuer l'équipement de nos classes en informatique. Nous réfléchissons actuellement sur le matériel le plus adapté pour notre école.

Notre demande globale de budget s'élève à 12 316€. L'an passé, nous avons demandé 12 541€.

Réponse de Monsieur Garcia pour la mairie :

La commission éducation a fait ses propositions. Seul le budget informatique n'a pas été validé. C'est l'école élémentaire qui va être équipée (portables, vidéo-projecteur...)

En 2018, l'école maternelle sera, à son tour, équipée.

Les autres budgets ont été proposés conformément aux demandes par la commission mais pour un effectif de 140 élèves (et non 144).

- Photographie scolaire : bilan des ventes

Cette année, nous avons vendu pour 3 668€ de photos. Le bénéfice pour l'école est de 40% soit 1 467.20€. Nous avons reversé 103.20€ à l'école élémentaire correspondant au bénéfice des fratries communes.

Le bénéfice de l'an dernier était de 1 485€. Il y avait plus d'élèves.

Question à discuter l'année prochaine : photo des fratries à prix réduit

- Point sur la coopérative scolaire :

La vente des photos a donc rapporté 1 364€.

Au 31 décembre 2016 (dernier relevé bancaire reçu), le solde de la coopérative scolaire s'élevait à 2 773.18€.

La participation financière à l'OCCE n'a pas encore été prélevée et s'élève à 334.34€.

- Présentation nouvelle directrice ALAE :

Sandrine DELHER a donc remplacé Hélène BACQUIE au poste de directrice de l'ALAE.

Mme Delher présente les effectifs en moyenne sur l'ALAE (matin : 30, midi : de 80 à 110, le soir : 80). Les TAE proposés sont jardinage, créa musique, danse orientale et couture (suspendu pour l'instant). Le projet de l'ALAE est maintenu « Le jeu dans tous ses états ».

Une soirée enfants - parents sera proposée au mois de mai (le thème sera défini ultérieurement).

Les parents félicitent Mme Delher pour toutes les activités proposées lors du temps d'ALAE, notamment le soir. Ils remarquent également que l'ALAE ouvre souvent en retard le matin.

- Questions des parents :

* L'accès à l'ALAE le soir se fait sans aucun éclairage, serait-il possible d'envisager un éclairage ?

Réponse : Une demande d'intervention auprès de la communauté d'agglomération a été formulée pour installer un éclairage et validée. Cela devrait être en place avant l'hiver prochain.

* Y-a-t-il du savon lorsque les enfants se lavent les mains ?

Réponse : Au niveau des sanitaires (PS et MS), les toilettes sont équipées de savon à poussoir qui n'est pas à disposition des enfants. Il est vrai que les enfants n'utilisent pas forcément le savon lors de chaque passage aux toilettes. Dans les sanitaires des GS et MS, les enfants utilisent le savon de façon autonome.

La mairie va réfléchir au moyen d'améliorer le système pour permettre aux enfants d'être autonomes.

* Y aura t-il une passerelle entre la GS et le CP ?

Réponse : Chaque année, un échange est organisé avec les classes de CP. Les CP reviennent avec leurs enseignants de GS et les GS vont en classe de CP, 1 passage dans chaque classe de CP.

* Le portique de jeu est hors service. Pourquoi ?

Réponse : La mairie vient de recevoir les cordes et elles devraient être installées pendant les vacances de février.

Lors de « lire en fête », des parents d'élèves tiendront un stand de vente de gâteaux. Les bénéfices seront partagés entre les 2 écoles.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 6 juin 2017.